

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch – Rédaction : olivier.bloesch@bluewin.ch

Paraît douze fois par an

N° 621 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2.

Juin 2018

«Je défendrai jusqu'à la mort la pureté de la langue française.»

(François de Malherbe)

Mocktail, n. m.

Terme de plus en plus à la mode avec les mesures draconiennes prises contre les conducteurs éméchés, le *mocktail* est un cocktail sans alcool qui vise une clientèle de moins en moins encline à boire de l'alcool dans un bar. *Mocktail* est un mot-valise issu du verbe anglais *to mock*, qui signifie en l'occurrence «faire semblant», suivi de la terminaison de cocktail. On fait semblant de vous créer un cocktail, mais cette création aux fruits demande autant sinon plus de savoir-faire que pour un cocktail avec alcool. Bienvenue aux équivalents en français.

(Défense du français, N° 621, juin 2018)

Cryptojacking, n. m.

On avait le *carjacking*, vrai anglicisme où l'on se fait voler sa voiture avec violence, en français piraterie routière, le *home-jacking*, faux anglicisme qui a gagné un trait d'union, où l'on se fait cambrioler alors qu'on est présent, toujours avec violence. Voici, technologie oblige, le *cryptojacking*, technique très récente consistant à générer de la cryptomonnaie à l'insu de l'utilisateur, au moyen de l'ordinateur de ce dernier. On écrira une nouvelle fiche quand on aura compris comment ça fonctionne. Votre aide, chers abonnés, est sollicitée, notamment pour nous trouver un équivalent en français à ce barbarisme.

(Défense du français, N° 621, juin 2018)

Se rappeler, se souvenir (de)

Ces deux verbes ont le même sens, mais pas du tout la même syntaxe. *Se rappeler* est un verbe **pronominal transitif direct** signifiant «faire revenir dans la mémoire». On écrira : «Je me rappelle nos belles années d'école primaire.» On trouve souvent se rappeler *de*, faute fréquente. *Se souvenir*, verbe **pronominal**, se construit en principe avec la préposition *de* : «Je me souviens de nos belles années...» Selon Larousse, la construction avec un infinitif passé sans la préposition *de* est également admise : «Il se souvient avoir parlé, mais il ne sait plus ce qu'il a dit.» Cette dernière reste critiquable, malgré Larousse.

(Défense du français, N° 621, juin 2018)

Darknet, n. m., darknaute, n.

Le suffixe *-naute* s'utilise à toutes les sauces dans le domaine de la navigation sur l'internet. Un *internaute*, un *mobinaute* – qui «surfe» au moyen de son téléphone *mobile* – un *darknaute*, qui surfe, lui, sur un *darknet* (en français réseau *sombre*), autrement dit un réseau parallèle à l'internet accessible à tous, un réseau privé virtuel distinct des réseaux habituels, car le partage y est anonyme (les adresses IP sont cachées) et les utilisateurs peuvent y communiquer sans grande crainte d'interposition de gouvernements ou d'entreprises. Les *darknets* sont donc souvent associés à de la dissidence politique et à des activités illégales comme la *cybercriminalité*.

Source : Wikipédia

(Défense du français, N° 621, juin 2018)

Mook, n. m.

Comme le *mocktail* (Défense du français N° 621), le *mook* est un mot-valise formé de la contraction de *magazine* et de *book* (livre). Ce terme n'est pas nouveau, puisqu'il a été utilisé pour la première fois en 1971 lors d'une conférence de la Fédération internationale de la presse périodique. Il désigne une publication dont le format et à mi-chemin entre le magazine et le livre. Un magazine broché, donc. Selon *lexpress.fr*, «le *mook* est l'objet culturel boboïssime par excellence»... En français, *mivre* ?

À ne pas confondre avec MOOC (ou Mooc), qui désigne une formation à distance (en ligne) ouverte à tous. (Fàdot ?) Le sigle anglo-saxon reprend les initiales de *massive open online course*... Une invention américaine, à n'en pas douter. Un progrès éducationnel, cependant.

(Défense du français, N° 621, juin 2018)

Miamologie, n. f.

Le *mook* (cf. Défense du français N° 621) 180 °C renouvelle le genre du périodique culinaire grâce à un graphisme léché, des reportages de qualité et un ton qui lui est propre. La rédaction n'hésite pas à étoffer le vocabulaire gastronomique et invente la *miamologie*, à savoir «l'étude des disciplines nécessaires aux gourmands». Ce *mivre*, qui manie fort bien le deuxième degré, décortique dans une de ses éditions la structure des cellules végétales et les réactions chimiques «qui opèrent sous les couvercles».

(Défense du français, N° 621, juin 2018)